

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 mars 2024 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°9

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentées : Mme Yvette FOURNIER par Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme AÏSE TARI par M. Bernard COMBES, Mme ZOHRA HAMZAOUÏ par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme AÏCHA RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme ANA-MARIA FERREIRA par M. Jacques SPINDLER.

Etaient absents : Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Cession d'un appartement et d'un local technique situés 7, avenue Victor Hugo

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant que Monsieur Maximilien VALETTE, investisseur à Tulle, souhaite acquérir un appartement de 81m² (lot 8) en vue de le rénover entièrement afin de le proposer à la location et un local technique de 8 m² (lot 2), situés au 7 avenue Victor Hugo (parcelle AT 18),
- Considérant que le logement a été estimé à 38 000 € en avril 2019 et que cette estimation a fait l'objet d'une réactualisation en octobre 2023 au prix de 40 000 €,
- Considérant que le local technique a été estimé à 1 000 €,
- Considérant que Monsieur VALETTE a rédigé une offre écrite avec un prix d'acquisition de 25 000 € pour l'appartement et de 500 € pour le local technique,
- Vu l'avis des Domaines ci-annexé,
- Vu le plan ci-annexé,

Après en avoir délibéré, approuvé à l'unanimité

1 - Valide le prix de cession de l'appartement à hauteur de 25 000 € et le prix de cession du local technique à hauteur de 500 €.

2 - Autorise la cession de ce bien en faveur de Monsieur Maximilien VALETTE et ce, afin de le proposer, après rénovation totale, à la location.

3 - Décide d'inclure des conditions suspensives à savoir l'obtention des autorisations de travaux avant signature de l'acte définitif. Si aucune demande de travaux n'a été déposée dans un délai de 3 mois après la signature du compromis, la vente sera réputée caduque.

Monsieur VALETTE doit également s'engager à commencer les travaux avant le premier semestre 2025.

4 - Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de cette cession.

5- Précise que les frais d'acte seront à la charge du demandeur.

6 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

7 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.



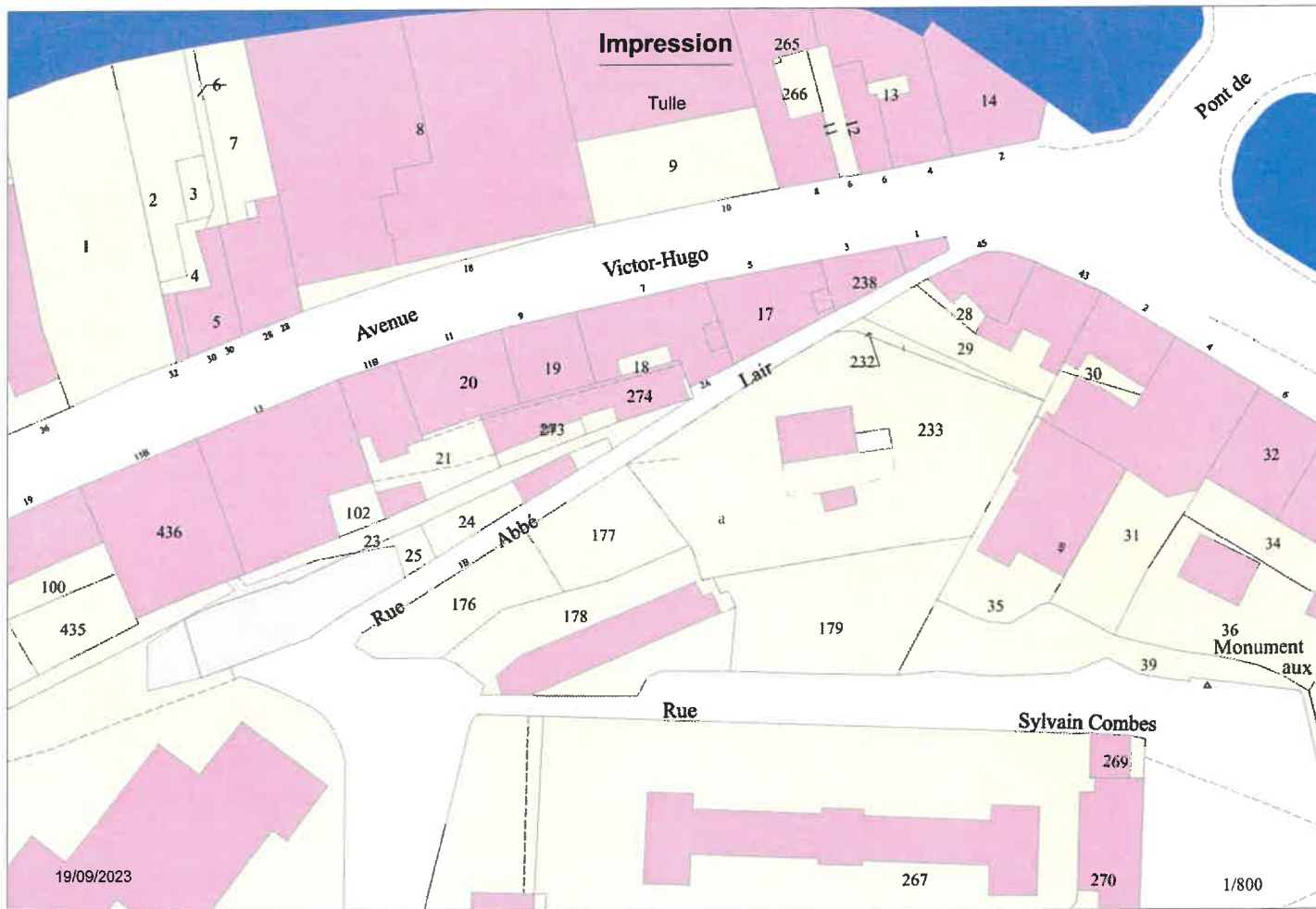
Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

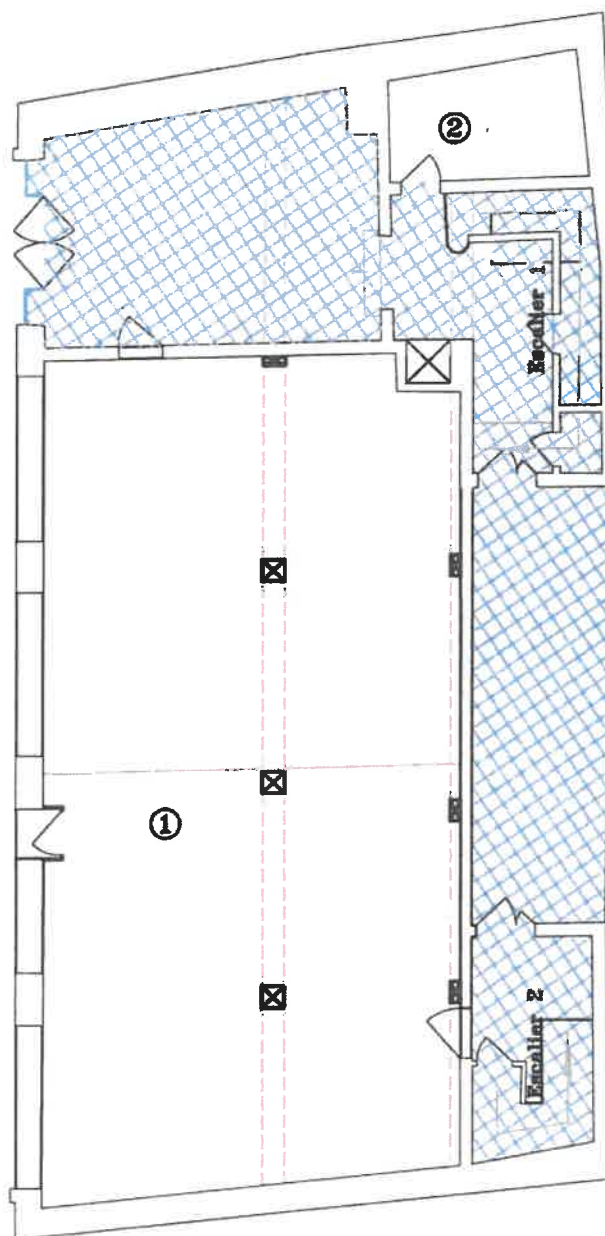
A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Clément VERGNE.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 11 MARS 2024
Date et ref de l'accusé de réception : 11 MARS 2024

D9 - 07032024

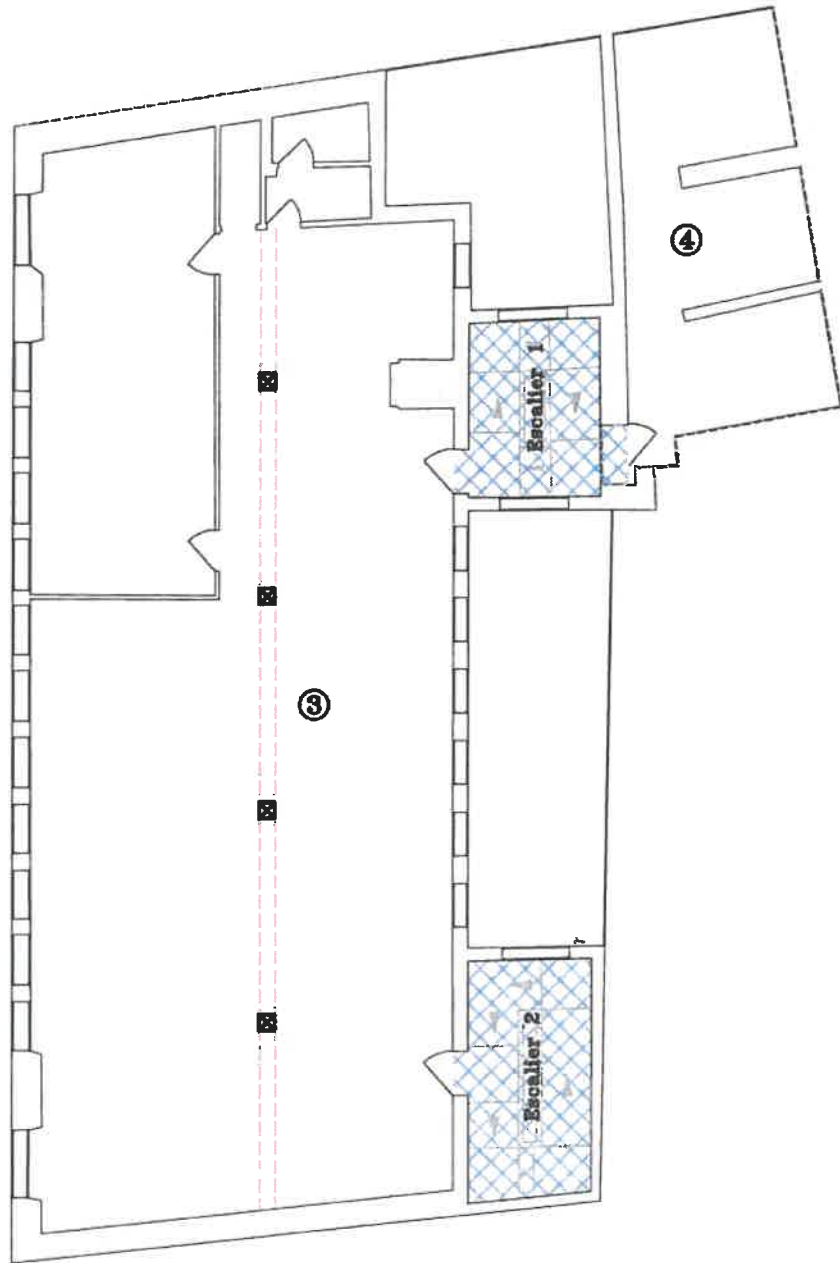


Avenue Victor Hugo



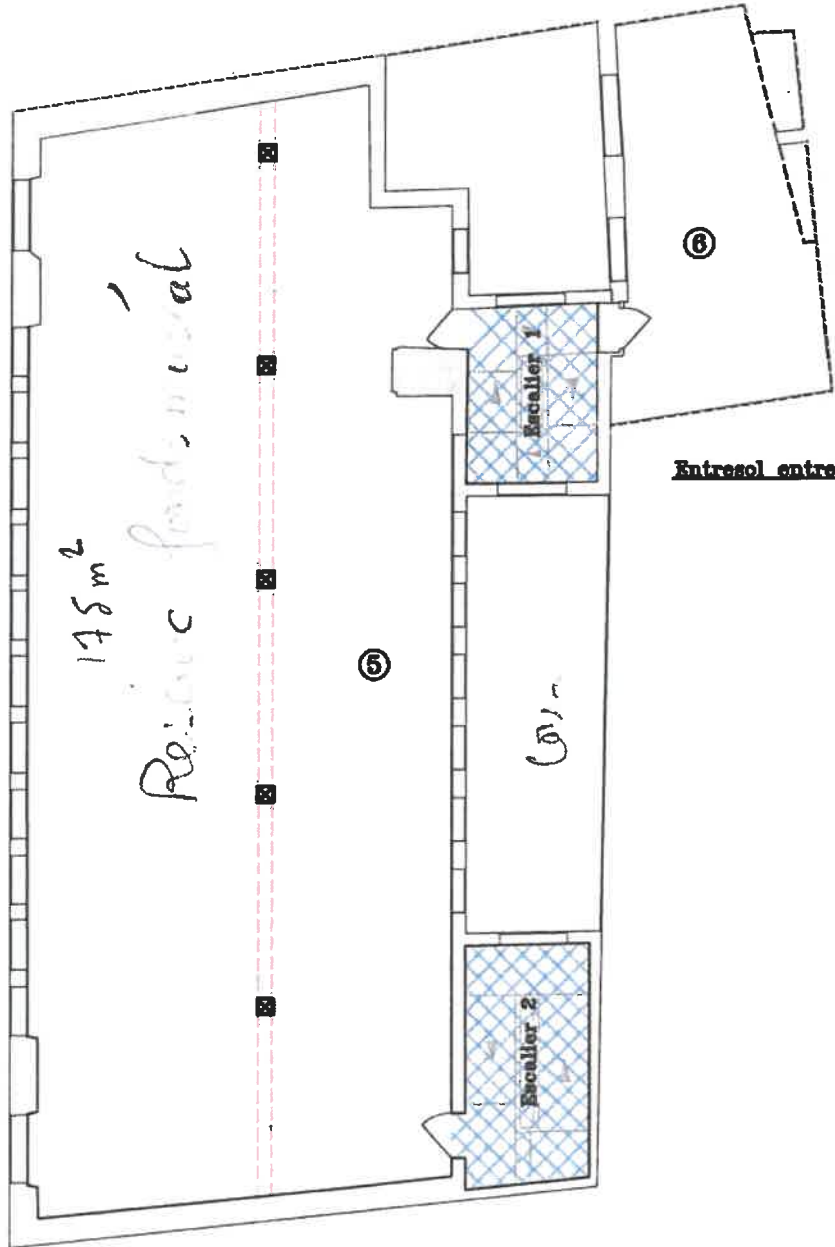
Parties Communes Générales

Avenue Victor Hugo



Parties Communes Générales

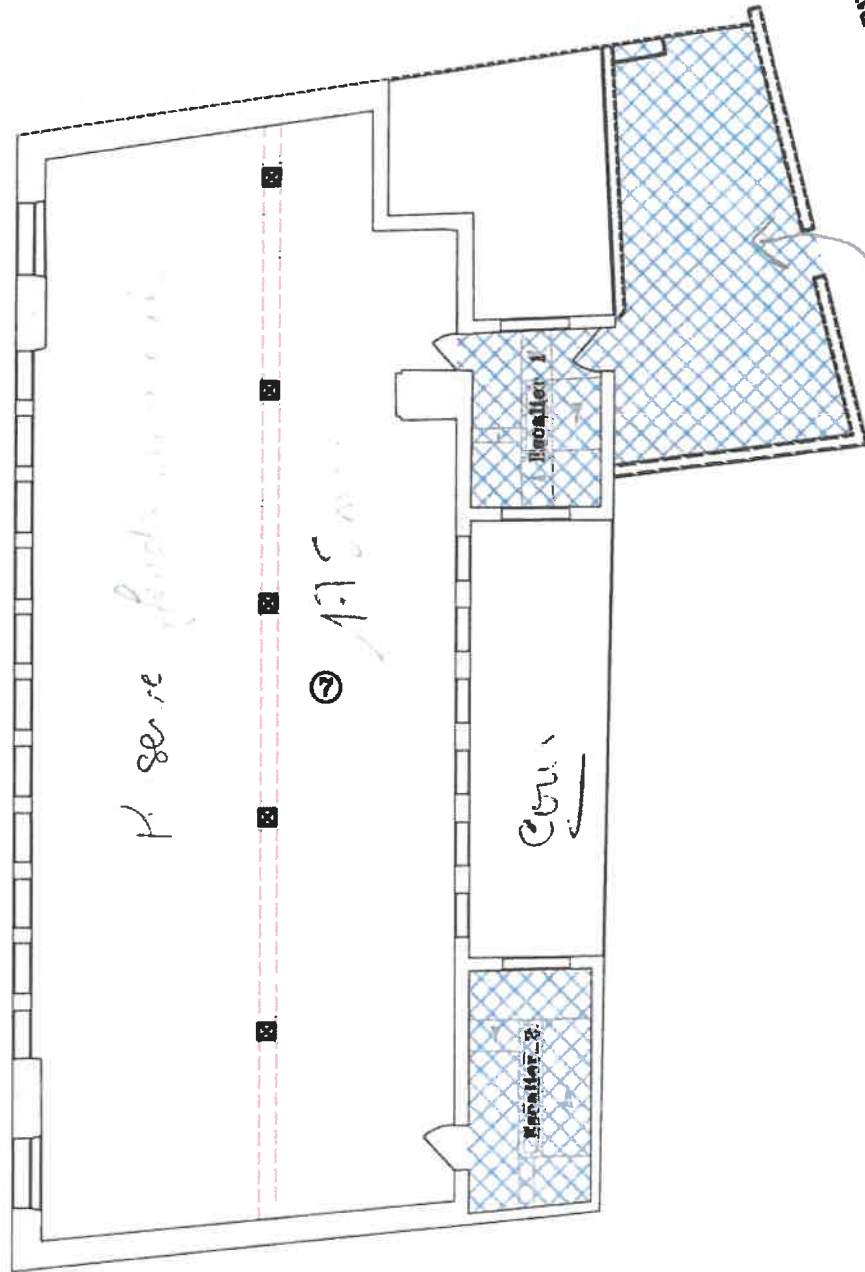
Avenue Victor Hugo



Parties Communes Générales

Avenue Victor Hugo

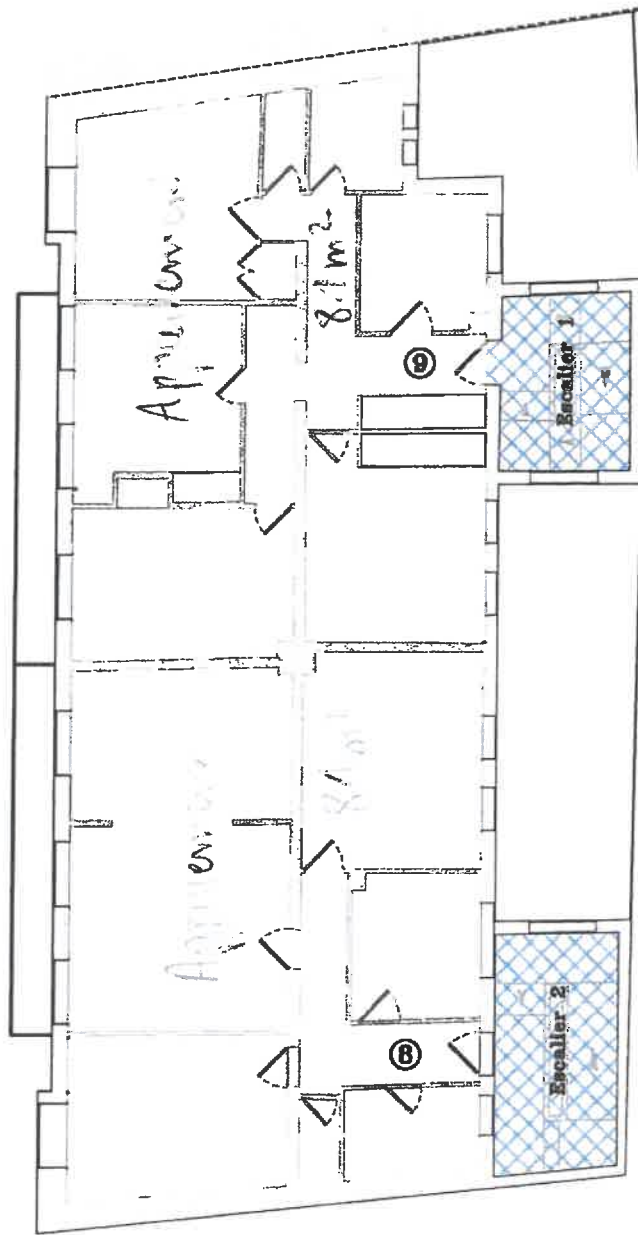
Rue Abbé Lais



Parties Communes Générales

Avenue Victor Hugo

Rue
des
Abbes
Lair



Parties Communes Générales